

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ILC SÀRL

I - PRIX : Les prix sont établis sur la base des catalogues au moment de la commande : ils incluent les droits éventuels d'importation et les frais de douane, de transport et d'assurance jusqu'à nos locaux.

Lors de la facturation, ILC SÀRL répercutera à l'acheteur, s'il y a lieu, toute variation de droit de douane intervenue entre la date de commande et celle de dédouanement des produits ainsi que toute taxe, impôt ou prélèvement exceptionnel et/ou temporaire effectué par l'administration à l'occasion de l'importation. Nos prix sont calculés en fonction des parités monétaires et peuvent subir des modifications à tout moment si les variations sont supérieures à plus ou moins 1%.

II - PAIEMENT : Le prix est payable net dans le délai indiqué sur le présent devis, bon de commande ou facture, délai qui démarre à la date de facturation. Un acompte peut être demandé à la signature de ce document et il sera déduit du montant à payer.

Toute livraison partielle demandée et/ou acceptée par l'acheteur est facturée dès livraison.

ILC SÀRL se réserve le droit d'exiger le paiement comptant au moment de la livraison si la situation financière de l'acheteur semble l'exiger (notamment en cas de retard important dans le paiement des factures précédentes). Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une somme égale à 20% des sommes restant dues à titre de clause pénale irréductible.

Aucune compensation entre les sommes éventuellement dues par ILC SÀRL à l'acheteur et le montant d'une facture émise par ILC SÀRL ne pourra être effectuée sans accord écrit préalable de ILC SÀRL. Tous matériels et marchandises non payés intégralement restent la propriété de ILC SÀRL. Le bon de commande est ferme et définitif et entraîne l'obligation pour l'acheteur de régler le montant de la commande.

III - DELAIS DE LIVRAISON : Les marchandises sont mises à disposition au magasin sauf spécifications particulières dans le bon de commande. La livraison chez l'acheteur ou dans un lieu désigné par lui donne lieu à une facturation d'un forfait éventuellement majoré d'indemnités kilométriques dont les montants seront indiqués à l'acheteur.

Le délai de livraison est indicatif et dépend directement des fournisseurs de ILC SÀRL et des prestataires de services intervenants. ILC SÀRL s'efforce de respecter les délais indiqués mais ne pourra être en aucun cas tenu d'indemniser l'acheteur d'un retard de livraison. Ce même retard ne pourra être une cause de rupture de la vente sauf convention explicite entre ILC SÀRL et l'acheteur.

IV – RECEPTION : Si les produits sont installés par ILC SÀRL, ces produits seront opérationnels après avoir satisfaits aux tests de réception établis par ILC SÀRL. Si les produits sont installés par le client, celui-ci devra se conformer aux instructions des manuels et la responsabilité de ILC SÀRL ne peut être engagée.

V - EMBALLAGES & RETOURS: Les emballages ne sont ni repris ni échangés, sauf demande du client et accord de ILC SÀRL pour destruction. Ils devront être conservés par l'acheteur pour les éventuels retours en atelier ou transport. Les matériels de retour en magasin seront acceptés sous toutes réserves s'ils ne sont pas dans les emballages d'origine. Certains constructeurs pouvant être amenés à refuser les produits sous garantie si les emballages d'origine ou les étiquettes collées sur les produits étaient manquants ou abîmés, ILC Sàrl ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable de cette perte de garantie. Tous frais de logistiques concernant un retour de produits sous garantie consécutifs à manquement du client entraînera une facturation de 35€ HT.

VI – GARANTIE : La garantie appliquée est la garantie constructeur. ILC SÀRL se réserve la faculté de prolonger cette garantie. La durée de garantie sera alors indiquée sur le bon de commande. La garantie s'applique à la date de livraison. Elle concerne uniquement les défauts d'origine et vices de fabrication en excluant tous défauts résultant d'une utilisation abusive ou non conforme aux règles édictées par le constructeur. Les réparations sous garantie s'effectuent normalement en magasin sauf indications portées sur le présent bon de commande. ILC SÀRL, tout en s'efforçant de réparer au plus tôt en magasin, peut être amené à renvoyer le matériel au constructeur ou à son représentant sans que cela engage ILC SÀRL à indemniser l'acheteur des préjudices qu'il pourrait subir par la non-disponibilité de son matériel. En aucun cas ILC SÀRL ne pourra être tenu responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature (y compris perte ou destructions des données), causés directement ou indirectement par l'utilisation ou le fonctionnement des matériels et logiciels. La garantie ne peut être cessible que sur accord écrit de ILC SÀRL.

VII - DOCUMENTATION ET LICENCES D'UTILISATION : L'acheteur doit lui-même remplir les documents de garantie, extension de garantie et licences d'utilisation et les renvoyer au fabricant. Il est responsable de l'utilisation et de la diffusion des informations protégées par les droits d'auteur. En cas de non-respect des délais imposés par le constructeur ou l'éditeur pour retourner les documents de garantie ou d'extension, ILC Sàrl ne pourrait en aucune manière être tenu pour responsable de la perte de garantie constructeur et ne pourrait en aucun cas être tenu d'indemniser l'acheteur.

VIII –RESPONSABILITE DU CLIENT : Le client est responsable des données enregistrées sur le matériel manipulé par la société ILC Sàrl. Le client conserve la propriété et la responsabilité du contenu sauvegardé sur les matériels, en particulier concernant les fichiers soumis à des droits auteurs, ou licence d'utilisation. La société ILC Sàrl ne pourra pas être rendu responsable de l'éventuelle perte ou altération des données. Le client devra s'assurer de la protection des données stockées par la réalisation d'une sauvegarde. La société ILC Sàrl peut réaliser et facturer cette tâche sur demande expresse du client en début d'intervention si le matériel le permet. Le Client s'engage à communiquer tous les documents techniques, média d'installation et numéro de licence nécessaire pour l'intervention. Il devra détenir tous les droits d'utilisation ou licence des logiciels ou matériels utilisés.

IX - SUBSTITUTION ET MODIFICATION : ILC SÀRL pourra apporter toute substitution ou modification aux spécifications des produits commandés pour autant que le fonctionnement des produits n'en soit pas substantiellement affecté d'une manière négative.

X - MODIFICATION ET CONTRAT : Toute modification des présentes conditions n'est valable que si elle est acceptée par écrit par ILC SÀRL et les présentes prévaudront sur toute condition d'achat soumise par l'acheteur.

XI - LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT : Les présentes conditions sont régies par les lois françaises.

Tout litige découlant des présentes conditions est de la compétence exclusive des tribunaux de COLMAR. Ce matériel reste notre propriété jusqu'au paiement intégral de son prix (loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).

Le Gérant

Philippe Rodenstein